

MÉMOIRE

Présenté à la deuxième partie des audiences publiques sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Marchand par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

PRÉSENTÉ À : La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

DATE : 5 novembre 2003

La Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides, qui regroupe présentement 26 municipalités de la M.R.C. des Laurentides et d'Antoine-Labelle, est née de la volonté de la Régie de la Lièvre et de la Régie de la Rouge d'unir leurs efforts afin d'établir un système de collecte sélective au moyen de bacs roulants afin de **DIMINUER** l'apport à leurs sites d'enfouissement respectifs, des ordures ménagères municipales sur le territoire des municipalités membres, on était alors en **1994**.

Depuis ce temps, la Régie de récupération a élargie la gamme de produits collectés, surtout des plastiques, tandis que les Régies d'enfouissement ont établi des systèmes de détournement des matériaux de construction et de démolition, de pneus usagés et de résidus domestiques dangereux.

L'effort combiné de ces trois Régies à l'avant-garde des exigences gouvernementales, font en sorte que le taux de détournement se situe à plus de 25% sur notre territoire.

Nous alimentons présentement sur notre territoire de ces deux M.R.C deux sites d'enfouissement, qu'il nous semble important de garder ouverts.

Les permis temporaires des MÉGAS sites situés plus au sud dans la région de Montréal, sont assortis de conditions qui feront en sorte que les coûts d'enfouissement devront augmenter s'ils veulent continuer à opérer.

En gardant nos sites, nous croyons être à l'abri des fluctuations du marché compte tenu des distances et des coûts de transport additionnels.

Les municipalités membres de nos Régies, sont prêtes à assumer les coûts de ces opérations et sont conscientes que les mégas sites, sont aussi aux prises avec des problèmes d'agrandissement.

Afin d'obtenir un maximum de matières à recycler, nous nous devons de maintenir à jour nos plans de communication qui débutent par des tournées scolaires toujours appréciées des élèves et des professionnels de l'enseignement.

Nous utilisons aussi les journaux locaux, la radio et la télé communautaire, les imprimés expédiés par la poste et les publi-sacs, afin de diffuser notre matériel publicitaire.

De plus, une journée porte-ouverte est aussi organisée annuellement, les citoyens visualisent nos installations et constatent que la que la déviation des matières récupérables est importante en quantité et en volume.

Si nous atteignons au taux de succès semblable lors de l'implantation prochaine d'une 3^{ième} voie, les matières compostables, nous seront très près des exigences gouvernementales.

Pour toutes ces raisons, nous appuyons la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, dans sa demande d'agrandissement de sa capacité d'enfouissement.

Le président du Conseil d'administration

André Brunet

Le directeur général

André Leduc